

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 9 mars 2021
--

Sont présents :

Monsieur Mauffrey (maire)
Madame Bonnetête (adjointe aux affaires scolaires).
Mesdames Jacques, Murugo, Lambert, Piquereau (APEI).
Mesdames Darlay, Noël, (FCPE).
Mesdames Beaudelle, Benoît, Pariset, Perron, Rodriguez (enseignante).
Messieurs Boisseau, Challat, Crenner, Marsal Bonachi, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Sont excusées :

Madame Parizot, Inspectrice de l'Education Nationale.
Madame Guérin (FCPE)

1. Approbation à l'unanimité du compte rendu précédent.
2. Protocole sanitaire

- Modification d'une des entrées.

Des remerciements de l'APEI sont formulés à la Municipalité pour l'ouverture de la nouvelle entrée. C'est un bon choix notamment sur un plan sécuritaire.

- Nouvelles mesures sanitaires.

Le port du masque de type 1 est obligatoire même pendant les activités physiques (si une distanciation de 2 mètres ne peut pas être respectée). Au moment du repas, les élèves sont au maximum 3 par table, cela implique l'occupation de la salle de motricité de la maternelle. Chaque élève reste toujours à la même table et avec les mêmes camarades. Pour éviter le brassage des groupes, une personne supplémentaire a été recrutée pour l'encadrement.

- Le port d'un masque conforme est obligatoire et à la charge des parents.

La commune peut étudier des demandes qui leur seraient adressées. L'éducation nationale a fourni des masques qui servent en cas d'oubli exceptionnel ou de masque cassé.

- L'impact sur les apprentissages dû au protocole sanitaire n'est pas négatif. Le retard de début d'année après le confinement semble rattrapé.
- Tests salivaires

L'école, n'ayant pas besoin de tests massifs à ce jour, n'a pas été retenue par le DASEN pour procéder à des tests salivaires.

3. Sécurité

- Dans les toilettes.

Il semblerait que certains élèves soient embêtés par d'autres au moment du passage aux toilettes. On n'interdit pas et on ne favorise pas le passage à 2, mais on les surveille très régulièrement, ayant conscience que c'est un endroit stratégique.

- Pendant la récréation.

Le fait de sortir classe par classe a fait diminuer les tensions entre élèves car il y a moins d'élèves dans la cour en même temps.

- Aux abords de l'école.

Il y a eu un problème à l'extérieur de l'école avec des CM2 mais il est ponctuel et l'enseignant en a reparlé en classe. Le passage du policier municipal et la surveillance de certains parents ont

permis également d'apaiser la situation. Néanmoins, il est regrettable qu'il y ait si peu de parents pour accompagner leur enfant à l'école.

- Au moment de la pause méridienne.

Les parents d'élèves trouvent que le courrier de M. le Maire à l'adresse des parents est maladroit, même s'ils comprennent la nécessité de prévenir les familles sur les difficultés que rencontrent les agents communaux avec certains élèves. Ils avaient demandé quelques modifications au courrier.

M. Mauffrey répond qu'il souhaitait à travers cet écrit engager un partenariat avec les familles.

Se pose le problème de la formation du personnel. M. Mauffrey informe le conseil de ce qui est engagé : inscription au budget de formations, recrutement de personnel, partenariat avec le centre socio culturel, appel à une société de nettoyage pour la désinfection.

Chacun s'accorde à dire que les difficultés rencontrées n'incombent qu'à quelques élèves.

4. Projets pédagogiques

- Actions envisagées en tenant compte des contraintes sanitaires.
 - Création d'un grand jardin avec un point d'eau situé près de la garderie, plus l'installation d'un abri de jardin pour le stockage des outils avec si possible un grillage et un accès côté parking permettant un arrosage par quelques parents et la récolte pendant les vacances.
 - Aménagement de la cour avec des tracés de jeux et création de parcours d'orientation.
- Évènements envisagés pour marquer la fin de l'année scolaire.

Il est difficile de se projeter sur cette fin d'année tant que les règles sanitaires et les contraintes du plan Vigipirate sont en vigueur.

Néanmoins, il est prévu d'organiser un carnaval pour le 100ème jour d'école, le 08/04. Le défilé se déroulera dans la cour, classe par classe. Un escape game complètera cette journée.

5. Projet nouvelle école

D'ici fin mars, le dossier du programmiste sera disponible en consultation et 3 projets vont être choisis avant la fin 2021. L'intégralité des financements restent encore à trouver.

Le directeur



H. CRENNER

Le secrétaire de séance

P. ROBERDEAU